



LIGUE DE PROVENCE DE BASKET BALL

45, Rue de la Maurelle - 13013 MARSEILLE

☎ 04 96 13 05 60 - ☎ 04 96 13 05 61

site : www.basketprovence.fr - Email : ligueprovencebasket@gmail.com



Compte rendu du Bureau Directeur du 22 janvier 2011 à Marseille BD N° 02/2010-2011

Membres présents : ARTIGUE Claude, BRUYERE Jean Pierre, CATOIRE Michel, CERASE Jean-Louis, CERASE Antoine, LONG Morgan, NERIN Cyrille, PEREIRA Georges, PETITBOULANGER Arnaud, THOMAS Bernard.

Invités excusés : JORDY Olivier, KEHLHOFFNER Eric.

Ligue pour définir les modalités de la prochaine édition.

Jean Pierre BRUYERE ouvre la séance du Bureau Directeur à 09h30.

Hommage :

Jean Pierre BRUYERE présente les condoléances à Bernard THOMAS pour le décès de sa maman et à Sébastien MARASCO pour le décès de son grand-père.

Intervention de Jean Pierre BRUYERE :

- Le nombre global des licences est toujours supérieur à la saison précédente de 2,13%. Les Comités 04 et 13 sont en nette progression et les Comités 05 et 84 sont légèrement en retard. La ligue espère atteindre les 13500 licenciés pour la fin de la saison.
- L'AS Barbière a représenté le monde sportif vaclusien aux vœux du Président de la République au monde sportif.
- Martigues Sports Basket connaît depuis peu une nouvelle présidente, Elsie DE MICAS.
- La revue de presse régionale s'étoffe de jour en jour.
- Une formation FBI spécifique aux employés des Comités et de la Ligue s'est tenue le 14 janvier 2011. A noter la présence du Comité du Var.
- La Commission Salles et Terrains se réunira le 28 janvier à Paris.
- La Commission Développement Durable se réunira le 29 janvier à Paris.
- La FFBB organise les assises du basket dédiées aux présidents des Comités et des Ligues. Jean Pierre BRUYERE souhaite que le Secrétaire Général y participe avec lui. Les démarches de prises en charge financières sont faites auprès de la FFBB.
- Le tournoi Inter Comité s'est tenu le 8 janvier à Ste Tulle. Les Bouches du Rhône remportent les deux places qualificatives. Le contenu de cette organisation obligatoire (directive FFBB) sera revu avec les techniciens des Comités et de la

Dossier Pôle Espoir Provence Mixte :

Après avoir fait le constat que nos jeunes joueurs désertent le Pôle Espoir d'Antibes, et que nous ne proposons pas de structures de formation pour les masculins, la Ligue souhaite mettre en place un Pôle Espoir Provence Mixte, qui sera réservé aux joueurs et joueuses qui évolueront dans des équipes provençales.

Une réunion avec le DTN, Jean Pierre DE VINCENZI et Alain GARROS, et une réunion avec le CREPS d'Aix en Provence, ont pu démontrer notre envie de mettre en place cette nouvelle structure.

Le Pôle Espoir Provence Mixte sera composé de 8 féminines et de 8 masculins, et sera placé sous la responsabilité du CTS, Eric KEHLHOFFNER, qui travaillera avec Olivier JORDY.

Georges PEREIRA souhaite qu'une réflexion soit faite sur la mise en place de structure préparatoire pour les benjamins par secteur géographique, et que cette formation continue au niveau des cadets.

Claude ARTIGUE précise que les secteurs géographiques doivent correspondre aux secteurs scolaires pour développer des classes sportives dans les collèges.

Intervention de Cyrille NERIN :

- Vote du Compte Rendu du Bureau Directeur n°1, adopté à l'unanimité.
- Report du Comité Directeur du 5 mars 2011 au 12 mars 2011 dans le Vaucluse, en raison des vacances scolaires.
- L'EP MANOSQUE a déposé sa candidature pour l'organisation de l'Assemblée Générale de la Ligue 2011. Le choix définitif sera effectué lors du Comité Directeur du 12 mars 2011.
- Forfait général de Bollène en Excellence Masculine Poule A.
- Un problème informatique sur le site FBI est survenu lors du week-end des 15 et 16 janvier 2011. Aucune amende pour résultat non saisi ne sera appliquée pour ce week-end.
- Suite à une demande de report du règlement des 2èmes et 3èmes échéances de la caisse de péréquation à début mars 2011, pour le club de Vitrolles Sports.
- Suite à donner au courrier du BC Allaudien, suite à la rencontre du 9 janvier 2011 en PEM A. Nous



LIGUE DE PROVENCE DE BASKET BALL

45, Rue de la Maurelle - 13013 MARSEILLE

☎ 04 96 13 05 60 - ☒ 04 96 13 05 61

site : www.basketprovence.fr - Email : ligueprovencebasket@gmail.com




regrettons ce genre de comportement et nous informerons la CRAMC de sensibiliser les arbitres pour faire disparaître ce genre de comportement.

- Dossier de subvention au Conseil Régional déposé le 7 janvier 2011. Le dossier de Jeunesse et Sport n'est pas encore disponible pour l'année 2011.
- Aide financière du Conseil Régional attribué à Laura DETHES (765 €), Louis LABEYRIE (1525 €) et Julien WILTZ (765 €) pour l'année 2010
- Un projet de convention pour mettre à disposition le matériel du Pôle Espoir est en cours de rédaction. Cette convention sera à destination, en cas de besoin, du Comité 13 et des clubs utilisant la Halle des Sports du CREPS.
- Un courrier de Monsieur REGGAD Zitouni, qui souhaite des éclaircissements sur le déroulement du stage de sélection auquel son fils a participé les 18 et 19 décembre 2010 à Ste Tulle. Des comptes rendus ont été demandés aux différentes personnes présentes durant le stage pour clarifier le déroulement du stage.
- Camp été : Déjà 4 inscrits, reste 26 places de disponibles.
- Finales Régionales Challenge Benjamin(e) devrait se dérouler le 26 mars 2011, lors de la rencontre PAB 132 / BOURGEES, pour les Benjamins et le 2 avril 2011, lors de la rencontres SORGUES / BREST, pour les Benjamins. Le protocole du déroulement des épreuves reste inchangé, 3 épreuves à partir de 18h00 et la 4ème épreuve se tiendra à la mi-temps des rencontres.
- Espace Médical sur site internet : Grâce à la collaboration de Sandrine Germain de Bruyker, membre du staff médical du PAB 13, une première fiche pratique sur l'entorse de la cheville verra le jour d'ici quelques jours.

Le Président

Monsieur Jean Pierre BRUYERE



JP BRUYERE

Intervention de Jean Louis CERASE :

- Suite à un problème de suspension d'une joueuse du FOPB (Charlène MENARD), en raison de la non-réception par la joueuse de la lettre de suspension, cette joueuse a participé à une rencontre officielle. Etant donné que le club du FOPB a retiré le courrier, avant la rencontre, la Commission Sportive déclare le FOPB perdant par pénalité.
- La Commission Sportive informe que les pénalités (forfait, joueur non qualifié, joueur brûlé, ...) de la première phase seront maintenues pour la deuxième phase.
- Une enquête est ouverte sur un dossier de mutation inter-ligue, pour un joueur venant de la région parisienne, dont le dossier n'est pas passé par la Ligue de Provence, ce qui est une obligation. La Commission des Licences est chargée de cette affaire

Intervention de Morgan LONG :

- 1 seul match en retard en championnat cadet qui se déroulera le 30 janvier.
- Un incident lors de la rencontre USAP / CAVAILLON en Benjamins sera traitée par la Commission.
- Chargé par le Président de mettre en place une commission mixte sur les championnats jeunes, une réunion de travail est prévue mi-février.

Intervention de Georges PEREIRA :

Propose de réfléchir à la mise en place de paire d'arbitre pour diriger les rencontres, afin de permettre une meilleure cohérence lors de l'arbitrage des rencontres.

Arnaud PETITBOUANGER nous informe que ce projet est à l'étude au sein de la CRAMC, mais qu'il ressort un problème de formation individuelle de chaque arbitre.

La séance est levée à 12h30

Le Secrétaire Général

Monsieur Cyrille NERIN



C. NERIN